

L'an deux mille vingt-deux, le 15 septembre, à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Christian GARRABOS Maire de THONAC.

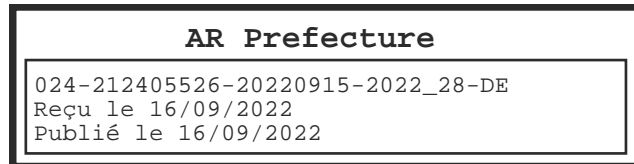
**Date de Convocation : 08/09/2022**

**Étaient Présents** : M. Christian GARRABOS Maire, M. Guillaume ARCHAMBEAU, M. Patrick LE MELLEDO, Mme Magali TERUEL, M. CULINE Sébastien, M. MIDDEGAELS Alain M. CERF Cyril, Mme Claudine LAWARREE MALOYER, M. Harold ECLAIRCY.

**Étaient absents** :

**Étaient Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : M. CERF Cyril



**OBJET: DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SIVOS VALLÉE DE LA VÈZÈRE – REMPLACEMENT DE MEMBRES DEMISSIONNAIRES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.5211-7 et L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein des syndicats

Monsieur le Maire expose que, suite aux démissions de Madame VALLEE Laurence et Monsieur ADLOFF Pascal du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation de deux nouveaux conseillers municipaux délégués de la commune de THONAC au sein des syndicats dont elle est membre, aux fins de les remplacer.

Pour rappel, Madame VALLEE Laurence et Monsieur ADLOFF Pascal avaient été désignés délégués titulaires par délibération n°2020-29 du 05 juin 2020. Leurs délégués suppléants étant Madame TERUEL Magali et Monsieur ARCHAMBEAU Guillaume.

En conséquence il est donc proposé de procéder au renouvellement des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au SIVOS de la Vallée de la Vézère.

Sont candidats en qualité de représentants titulaires et suppléants :

**Délégués titulaires :**

- Madame TERUEL Magali
- Monsieur ARCHAMBEAU Guillaume

**Délégués suppléants :**

- Monsieur CERF Cyril
- Monsieur ECLAIRCY Harold

Le conseil municipal ayant procédé à l'élection, désigne à l'unanimité, les représentants de la commune au SIVOS VALLÉE DE LA VÈZÈRE à savoir :

**Délégués titulaires :**

- Madame TERUEL Magali
- Monsieur ARCHAMBEAU Guillaume

**Délégués suppléants :**

- Monsieur CERF Cyril
- Monsieur ECLAIRCY Harold

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,

Fait à Thonac le 15 septembre 2022

Le Maire,  
Christian GARRABOS



En vertu de l'article 2 de la loi du 02 juillet 1985  
Certifié exécutoire par le Maire le : 15/09/2022  
Reçu en S/Prefecture le :  
Publié et Notifié le : 15/09/2022  
Le Maire,  
Christian GARRABOS.

